



## FICHE TECHNIQUE

# TOP FREINS

### FLUIDE DE NETTOYAGE POUR FREINS A SECHAGE TRES RAPIDE USAGE PROFESSIONNEL

**TOP FREINS** est une préparation à base d'une association d'hydrocarbures aliphatiques purifiés et de solvants polaires.

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

<i>Etat physique</i>	: LIQUIDE
<i>Masse volumique</i>	: 745 G/L ± 20 G/L
<i>Réaction chimique</i>	: NEUTRE
<i>Inflammabilité</i>	: POINT ECLAIR INFÉRIEURE A 21°C POINT EBULLITION SUPÉRIEUR A 35°C CLASSE A1
<i>Odeur</i>	: FAIBLE DE SOLVANT
<i>Pouvoir solvant IKB</i>	: 230
<i>Taux d'évaporation</i>	: 680 (ACÉTATE DE BUTYLE = 100)
<i>Couleur</i>	: INCOLORE

#### PROPRIETES PRINCIPALES

**TOP FREINS** a un **pouvoir dégraissant polyvalent, indice KB élevé**, solubilise :

- les souillures grasses
- les salissures huileuses
- les amas de poussières métalliques
- résidus de gommes carbonés
- bitumes fixés sur les surfaces

**TOP FREINS** permet le **dégraissage, nettoyage** périodique

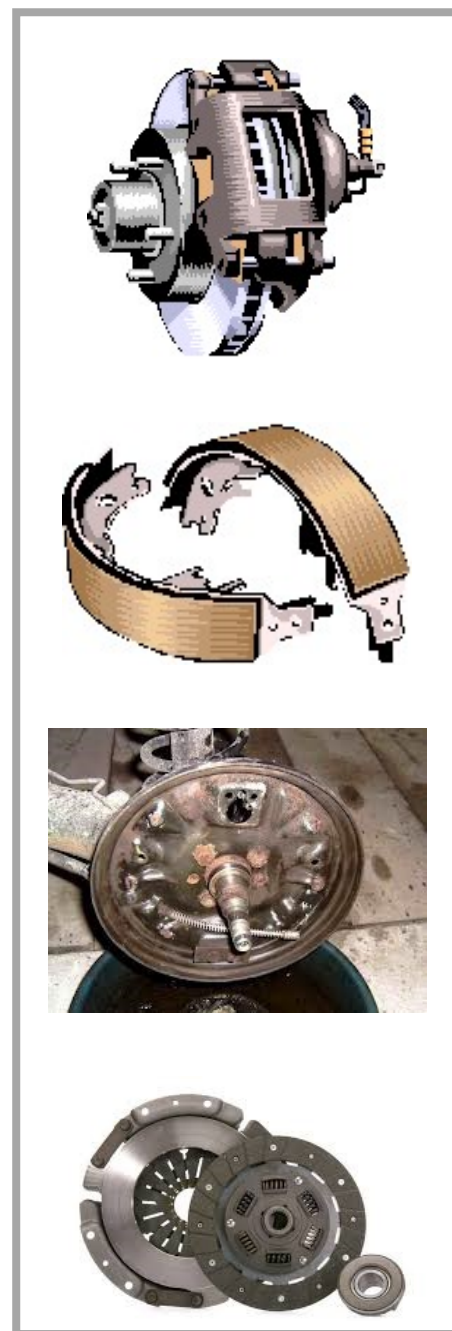
- des ensembles mécaniques,
- des freins et garnitures à disques ou à tambours,
- des flasques, patins métalliques,
- d'embrayage, glissières, câbles, etc...,

dans les garages, services de maintenance en industrie, collectivités, agriculture, etc

#### MODES ET DOSES D'EMPLOI

- S'utilise toujours **à l'état pur et à froid**, en nettoyage au **pinceau**, au **chiffon** ou à l'aide d'un **pulvérisateur** manuel approprié.
- Si nécessaire, selon le cas, brosser, racler, les dépôts de forte épaisseur ou essuyer au chiffon.
- Renouveler l'opération dans le cas de supports particulièrement difficiles à nettoyer.

NOTA : comme pour tout nettoyant sur supports sensibles plastiques, caoutchoucs, peintures, peintures fraîches, effectuer un test préalable de compatibilité avant pulvérisation.



## RECOMMANDATIONS



*H225 Liquide et vapeurs très inflammables.*

*H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*

*H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.*

*H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

*P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.*

*Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P302 + P352 EN CAS DE*

*CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:*

*Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent*

*être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362 + P364*

*Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.*

*Contient HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE, HYDROCARBURES, C6, ISOALKANES, <5% N-HEXANE et 1-METHOXY-2-PROPANOL*

*Observer les précautions inhérentes aux nettoyeurs solvantés de classe de point d'éclair inférieure à 21°C, point d'ébullition supérieur à 35°C*

*Conserver hors de la portée des enfants.*

*Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.*

*Conserver hors de la portée des enfants et refermer l'emballage après chaque utilisation.*

*En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement et abondamment 15 minutes à l'eau claire. Si irritation persiste 30 minutes après, consulter un spécialiste.*

***Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.***

***UFI : WA81-D0CQ-C00H-46ES***

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

### **Assurance qualité Iso 9001**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.